



La Sécurité,
au service de la performance
de l'entreprise !

“ Agir avec
les **entreprises** de l'Ain pour la
sécurité de leurs **équipes** et
la **pérennisation** de
leurs **sites** ”



- **Que feriez-vous** en cas **d'incendie** dans votre entreprise ?
- Connaissez-vous comment **s'organiseraient les secours** lors d'un sinistre **chez vous** ?
- Savez-vous si vous avez des **Sapeurs-Pompiers Volontaires** dans votre entreprise ou dans les **entreprises voisines** ?
- **Avez-vous intégré** les questions de sécurité dans vos **projets d'innovation** et de **développement** ?
- **Gestion de crise**, ça vous parle ?

Des idées, des conseils pour vous...

Culture Sécurité, une action du dispositif...



...un officier de sapeurs-pompiers du SDIS 01 intégré à l'équipe d'ingénieurs de la CCI de l'Ain pour les entreprises du département, en lien avec les collectivités territoriales :

Sensibilisation & partages

- Réunions avec interventions d'experts et de collectivités
- Ateliers pratiques : comment analyser, se préparer, réagir
- Les atouts d'un Sapeur-Pompier Volontaire, primo-intervenant de l'entreprise
 - Visites de sites, démonstrations

Diagnostic Culture Sécurité

sur site, confidentiel pour les entreprises inscrites au RCS de l'Ain*

- Préconisations & recommandations : bâtiment, process, organisation, voisinage, environnement...
 - Priorisation des actions
 - Mises en relation & suivi

Accompagnement

- Appui dans la mise en œuvre de solutions innovantes individuelles ou collectives
 - Suivi des investissements
 - Mobilisation des équipes

Communication

- Délivrer des labels
- Partager les retours d'expériences
 - Diffuser les bonnes pratiques

Envie de transformer une contrainte en opportunité ?!



Première en France : La Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) et le Service d'Incendie et de Secours (SDIS) de l'Ain innovent avec la mise à disposition de compétences d'un Officier de Sapeurs-pompiers Professionnels intégré à l'équipe d'ingénieurs de la CCI pour accompagner les entreprises du département pour la sécurité de leurs équipes et la pérennisation de leurs sites.

Colonel hors classe Hugues Deregnaucourt, Directeur Départemental du SDIS de l'Ain et Patrice Fontenat, Président de la CCI de l'Ain

- **90%** des sapeurs-pompiers dans l'Ain **sont volontaires**
- **Une action de secours** est assurée toutes les **12 minutes** par les sapeurs-pompiers de l'Ain
- **2 sinistres par semaine** (départ de feu, explosion, fumée, incendie) sont déclarés dans une entreprise aindinoise
- **70% des entreprises victimes** d'un sinistre majeur **disparaissent** dans les mois qui suivent
- Objectif : **80% de la population** de l'Ain doit être formée aux **gestes de premiers secours**

Et vous... où en êtes-vous ?

Contactez la CCI de l'Ain

04 74 32 13 00

securite@ain.cci.fr

Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain

Hôtel Consulaire – 1 rue Joseph Bernier – CS 60048

01002 Bourg-en-Bresse Cedex

T. 04 74 32 13 00 – www.ain.cci.fr

